

N°12/2023

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 7 AVRIL 2023**

**OBJET : Délibération pour l'approbation des comptes de gestion 2022 (commune - eau et assainissement)**

Le sept avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 10 mars 2023

**PRESENTS** : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain,

**EXCUSES** : AUBERT Sylvain (pouvoir donné à BOYER-JOLY Gilbert), CATELAN Richard (pouvoir donné à MAGNAN Richard), GIRAUD Sylvie (pouvoir donné à HELSEN Véronique)

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2022 pour le budget principal et le budget de l'eau et assainissement, de la commune d'Aubessagne, exécutés par Monsieur JACQUET Alain, comptable public responsable de la trésorerie de Gap.

Il invite les membres du Conseil Municipal à approuver ces comptes de gestion qui sont en concordance avec les comptes administratifs de la commune.

**Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur les comptes de l'exercice 2022, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'ensemble des comptes de gestion exécutés par le Comptable Public.

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,  
Richard ACHIN

